

## ADÉ

### Séance du 04 juin 2025

**Membres en exercice :**

13

Date de la convocation : 27/05/2025

Le quatre juin deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

**Présents : 9**

**Présents :** Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Xavier DUPUIS, Sandrine MILLET, Manuel DUARTE, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Florence POIZAC.

**Votants : 13**

**Pour : 13**

**Représentés :** Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO représentée par Jean-Marc BOYA, Sabine DAMBAX-RODRIGUES représentée par Maryline CARASSUS, Mathilde BOURDIEU représentée par Xavier DUPUIS, Patrick LAYERLE représenté par Didier LOPEZ

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Excusés :** .

**Absents :** .

**Secrétaire de séance :** Florence POIZAC.

### Objet : Remboursement à Monsieur Jean-Marc BOYA sur facture d'achat - DE\_015\_2025

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une facture de la société « Mano Mano » d'un montant de 124,98€ réglée par lui-même, correspondant à l'achat de roulettes et plaques à souder pour les chariots de rangements des tables de la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents le remboursement de cette facture.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.*

Le président de séance,  
Jean-Marc BOYA

Le secrétaire de séance,  
Florence POIZAC

